

Commune de Lausanne
Direction des travaux
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 9 juillet 2012

**Remarque à la consultation publique du Plan d'affectation cantonal (PAC) No 315
« CHUV »**

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les documents de la consultation publique susmentionnée concernant le moyen de déplacement deux-roues. A notre grand étonnement, il n'est fait aucune mention des deux-roues légers que ce soit dans le Règlement du Plan, dans le rapport justificatif ou encore dans l'étude d'impact.

Il est déjà actuellement difficile de trouver des places de stationnement en suffisance pour les deux-roues légers. Or, avec le développement prévu d'environ 2000 emplois, il est important de ne pas miser que sur les transports publics ou piétonniers pour une réduction de l'utilisation de la voiture. Le vélo, par sa souplesse d'utilisation, sa faible consommation d'espace et son large rayon d'action, est sans aucun doute le mode de transport le plus efficace pour supplanter la voiture en ville.

La circulation à vélo réclame environ six fois moins d'espace que la voiture, son stationnement est environ dix fois moins gourmand que celui d'une voiture, et coûte environ cinquante fois moins cher à équiper. De plus, le CHUV désire promouvoir le mouvement et dans ce cadre, il est indispensable de développer les infrastructures pour encourager ce mode de transport excellent pour la santé.

Nous demandons donc que le mode de transport deux-roues soit intégré à ce Plan d'affectation cantonal au même titre que les autres modes de déplacement que sont la voiture, les transports publics et piétonniers. A l'heure actuelle, il est navrant de ne trouver aucune mention de ce moyen de transport dans un plan qui va conditionner le développement de cet important quartier de la ville. Il ne correspond en outre pas à la mesure A23 du Plan directeur cantonal.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce à Lausanne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Stéphane Bolognini
Président

Karine Crousaz
Vice-présidente